



Chambord 1519 : l'utopie inachevée ?

Jean-Sylvain Caillou,
Dominic Hofbauer,
Éric Johannot

« À l'envoûtement délibéré de son architecture, Chambord ajoute le mystère involontaire de son histoire ». On ne saurait mieux le dire que Monique Chatenet¹. La dramatique dispersion des archives relatives à la construction du palais bâti pour François I^{er} à partir de 1519 engage peu, en effet, à adopter à son sujet le ton de la certitude. Par ailleurs, les incohérences et les repentirs que présente l'édifice sont nombreux et apparaissent tôt dans l'historique de la construction. À l'heure de son 500^e anniversaire, il est tellement malaisé de suivre le cours des différentes phases du chantier et d'y lire les intentions des bâtisseurs qu'il demeure difficile de remonter le temps pour proposer une restitution précise du projet architectural mis à exécution en septembre 1519.

Parmi les nombreuses questions posées par l'édifice construit, la dissymétrie du plan du donjon suggère que le château actuel dérive d'un projet originel différent, qui fut abandonné et redéfini en cours de construction. Nos travaux archéologiques conduits dans le sous-sol du donjon² ont permis de confirmer le retournement tardif du plan du canton nord – comme

la disposition des fosses de latrines le suggérait depuis leur exploration en 1994³ – et de restituer le premier plan d'exécution (fig. 2).

L'hypothèse d'un plan « en *svastika* » avancée en 1973 par Michel Ranjard⁴ se voyait ainsi confirmée par l'archéologie. Selon sa proposition, les cantons d'appartements se trouvaient tous décalés de 90° les uns par rapport aux autres dans une disposition en hélice autour de l'escalier central, unique point focal dont Ranjard suggérait qu'il devait être composé de quatre volées de marches, comme le décrit

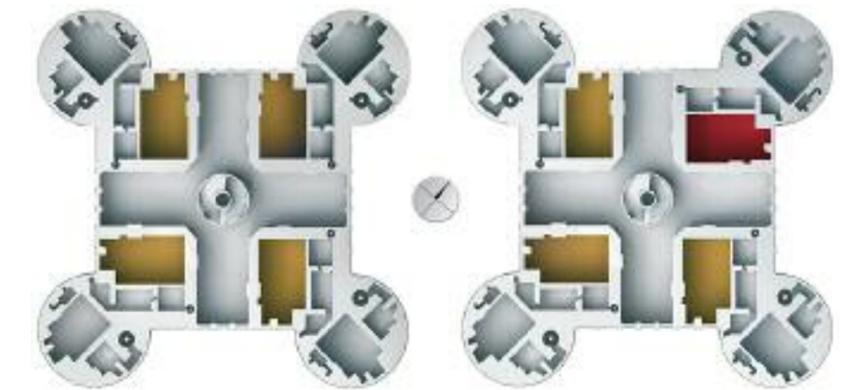


Fig. 1 | Façade nord-ouest du château de Chambord

Fig. 2 | Plan actuel du donjon et plan primitif reconstitué. En rouge, orientation du canton nord telle qu'elle était initialement prévue. Reconstitution Axyz 3D

Palladio⁵. Cependant, si la disposition intérieure du donjon de Chambord semble désormais mieux établie, la nature du projet originel demeure difficile à cerner. Par exemple, faut-il imaginer le donjon seul dans le paysage, ou s'accompagnait-il dès l'origine d'autres bâtiments ?

La tradition du donjon isolé

Il est généralement admis que les ailes et les offices bas, qui composent aujourd'hui l'enceinte adjointe au donjon, constituent une extension tardive. Selon Frédéric Lesueur :

« On sait que le château de Chambord comprend deux parties : un corps de bâtiment central, de plan carré, flanqué de quatre tours d'angle, que depuis le XVI^e siècle on appelle « le donjon », et un pourtour de constructions, pourvu lui aussi de tours d'angle, établi du côté nord dans le prolongement de la façade du donjon et séparé de

celui-ci sur les trois autres faces par une cour en fer à cheval. L'histoire de sa construction se divise également en deux parties : celle du donjon et celle du pourtour. »⁶

Pour Jean Martin-Demézil aussi, le projet de 1519 ne comportait « que le donjon et lui seul [...] les bâtiments d'accompagnement ne faisant pas partie du programme initial »⁷. C'est également l'hypothèse que nous avons adoptée lors des recherches archéologiques qui ont établi le retournement du plan du canton nord pour faciliter la circulation depuis le donjon vers l'enceinte. Monique Chatenet propose de dater de 1521 l'adoption de ce projet de connexion⁸ au motif que « la liaison apparemment parfaite, des maçonneries du donjon et de l'enceinte au niveau du rez-de-chaussée plaide en faveur de la contemporanéité de l'ensemble. »⁹ En réalité, il apparaît que la liaison établie entre le rez-de-chaussée du donjon et les nouveaux bâtiments est loin d'être harmonieuse (fig. 3).

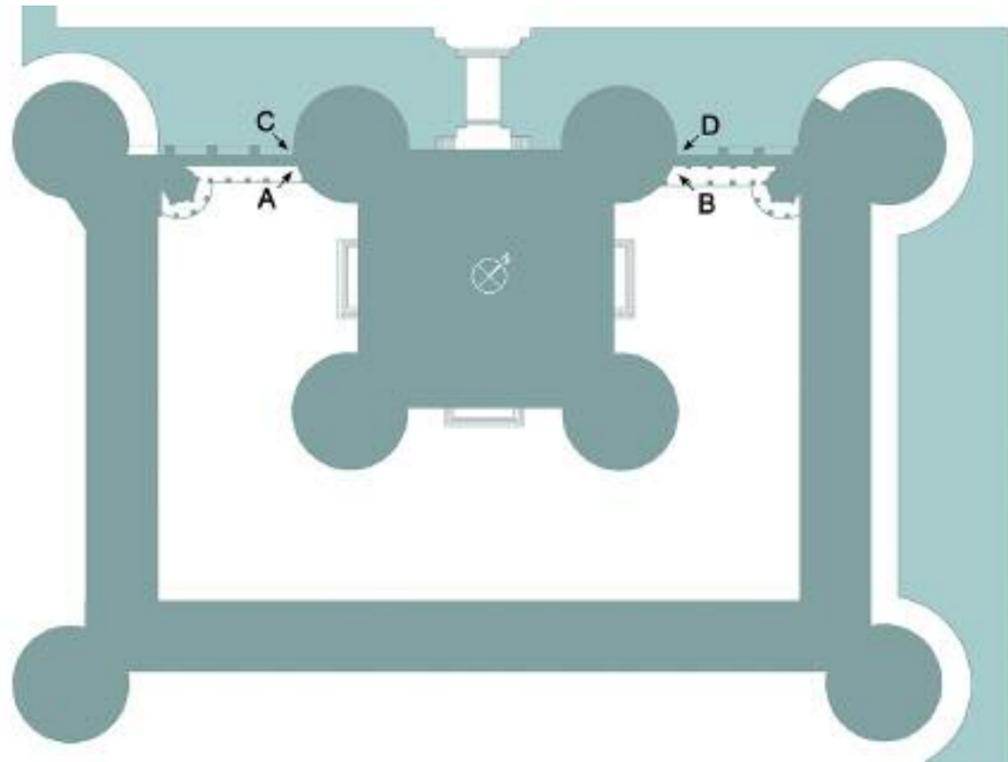


Fig. 3 | Plan de situation des jonctions des courtines au donjon

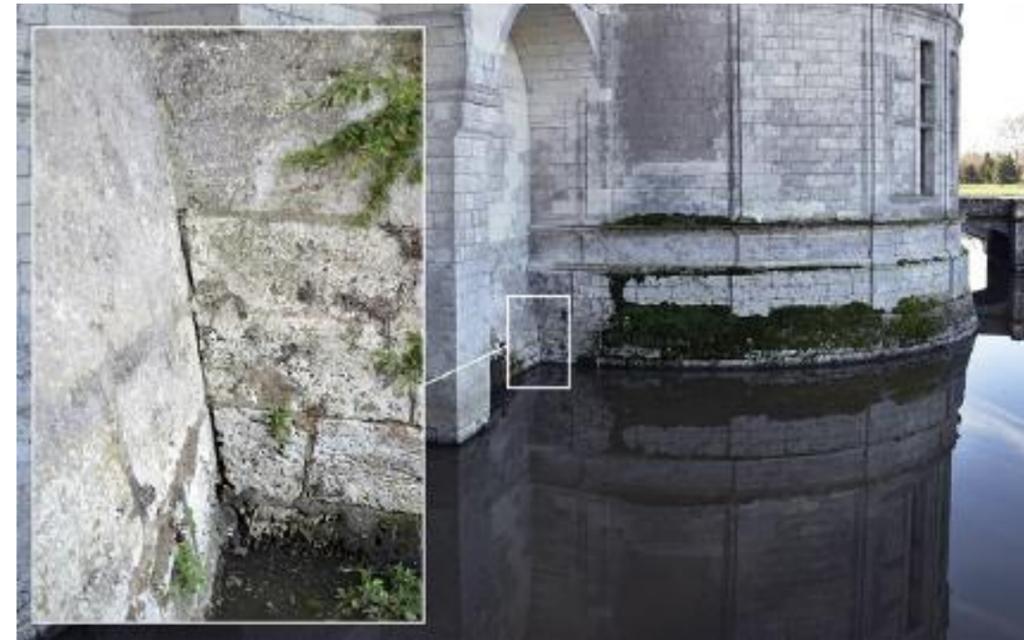


Fig. 4 | Vue de la tour nord côté douves. Les pierres du talus de la tour nord du donjon s'appuient contre le mur de la galerie menant à l'aile royale.

Côté cour, l'absence d'une imbrication franche entre la tour ouest et le mur de courtine (A) ne trouve d'explication que dans le placage *a posteriori* de ce dernier contre la tour¹⁰. La tour nord du donjon présente aussi des traces manifestes de reprises (B) consécutives à l'abandon du plan en *svastika*¹¹. Côté douves, la jonction de la tour ouest et de la courtine (C) n'est pas interprétable en raison de la reprise complète du parement de la tour lors de l'ajout des arcs soutenant la galerie à l'étage¹². Enfin, la dernière jonction observable, entre la tour nord et la courtine (D), est à la fois la plus explicite et la plus surprenante. Dès le niveau du soubassement, il apparaît que les premières assises du talus de la tour du donjon s'appuient contre le talus de la courtine qui – contre toute attente – lui est donc antérieur¹³ (fig. 4).

L'apport de l'archéologie

Cette incongruité dans la chronologie de la construction peut s'expliquer si le parement taluté de la tour fut ajouté après qu'il eut été décidé de relier l'enceinte au donjon et d'amé-

nager *in fine* des douves en eau au pied de la façade postérieure¹⁴. Finalement, l'observation des liaisons indique plutôt que l'enceinte fut reliée au donjon alors que le rez-de-chaussée de ce dernier se construisait, plus vraisemblablement au retour de la captivité du roi en Espagne.

Au regard des fondations du donjon – déjà connues par un relevé réalisé dans les années 1980¹⁵ et grâce au sondage mené en 2007 au pied de la tour sud¹⁶ – il apparaît qu'elles sont parementées de blocs grossiers et saillants sur tout le périmètre relevé par les fouilles dans l'ensemble de la cour¹⁷. Ces fondations sont donc destinées dès le départ à être enterrées, sans qu'aucune douve sèche ou en eau ne les laisse apparaître. Pouvait-il initialement en être de même du côté nord-ouest (actuelle douve) ? Ce côté présente au contraire un talus soigneusement appareillé plongeant dans l'eau, mais rien n'interdit de penser – en vertu de l'absence de chaînage constatée sur la tour nord – qu'il pourrait s'agir d'une reprise.

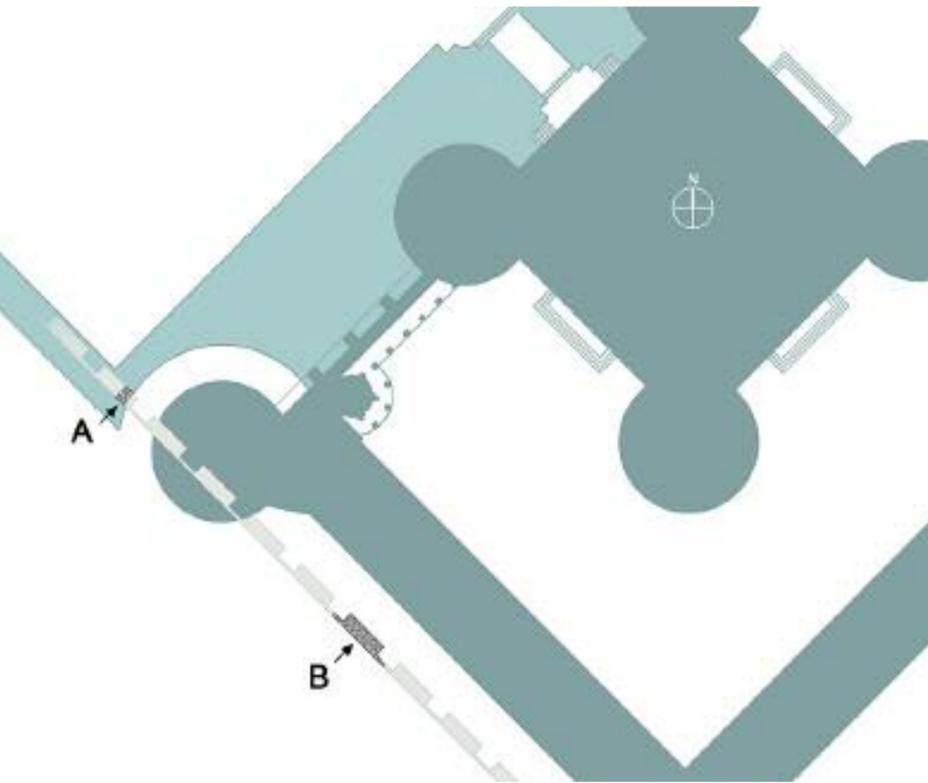
Ainsi, un remblai entourant tout le donjon paraît devoir accompagner le projet d'exécution du donjon en *svastika*, condition *sine qua non*

pour que l'accès aux portes des quatre façades d'entrée – mais également aux quatre couloirs qui mènent au rez-de-chaussée des tours ainsi qu'à leur escalier de fond en comble – soit ainsi garanti de toutes parts.

Par ailleurs, à l'endroit des douves situées au pied de la tour de la chapelle, des vestiges de maçonneries primitives, pris dans la fausse-braie¹⁸, intriguent. Ces vestiges avaient déjà été observés par Jean Martin-Deménil, qui les a interprétés comme se rapportant au château médiéval :

« Le récent rétablissement des douves de Chambord a dégagé, vers l'angle nord-ouest, des arrachements de maçonneries massives dont la suite a été mise au jour plus à l'ouest, face à la porte Dauphine, lors de la pose de canalisations électriques ; leur présence n'est pas étrangère à l'interruption des douves dans cette zone, et leur orientation diffère de celle du château actuel. »¹⁹

Fig. 5 | Plan des abords de la tour de la chapelle. Schéma indiquant les vestiges de maçonnerie (A), l'emplacement connu de la fausse braie enterrée (B) et son prolongement supposé (en gris) dans l'hypothèse d'une plateforme carrée.



En 2007, l'archéologue Simon Bryant publiait une photographie²⁰ montrant que le parement de la maçonnerie était, en réalité, bien parallèle à l'aile de la Chapelle (A) et se trouvait aligné avec l'orientation du château²¹. Au cours d'opérations archéologiques réalisées en 2009-2010 aux abords de l'enceinte, il vérifiait que les douves, remblayées, faisaient bien le tour du château²² et exhumaient à nouveau des vestiges de maçonneries, devant la porte Dauphine (B), qu'il identifiait sans peine comme « la base d'une balustrade qui aurait marqué le niveau d'origine du sommet du mur de fausses-braies »²³.

À ce stade, nos relevés préliminaires suggèrent que les maçonneries se trouvent de manière assez convaincante dans le prolongement des fondations du mur de fausse-braie relevé en 2010. En revanche, l'épaisseur de la maçonnerie est plus importante qu'attendu. Toutefois, comme le massif se situe à proximité du point de rencontre des routes principales, celle venant de Blois et celles venant d'Orléans et de Saint-Dyé, on ne peut pas exclure la présence d'un aménagement spécifique à cet endroit (pont, porte...). Pour le moment, et en l'absence de relevés et de diagnostic archéologique plus poussés, ces vestiges de maçonnerie présents sous le fil de l'eau pourraient correspondre à un prolongement avorté de la fausse-braie de l'aile sud-ouest vers le marais, au-delà de la chapelle actuelle et délimitant alors une plus vaste plateforme (fig. 5).

Une enceinte carrée ?

Ainsi, il ressort de ces observations que le donjon a pu initialement être conçu isolé de tous côtés, non pas seulement par un simple remblai, mais par une véritable plateforme cernée d'un talus. Car pour assurer la position de ce terreplein au-dessus du niveau habituellement inondable, un mur de soutènement s'avère indispensable sur tout son pourtour pour, d'une part, racheter la faible déclivité naturelle du ter-

rain descendant vers la zone humide et, d'autre part, présenter un bon parement aux eaux menaçantes lors des crues. Cette plate-forme carrée aurait-elle pu accueillir des bâtiments formant une enceinte ?

Plusieurs éléments plaident, en effet, en faveur de l'existence d'un projet d'enceinte périphérique contemporain ou suivant de peu le donjon commencé en 1519 (fig. 6). Tout d'abord, la section sud de l'enceinte actuelle présente plusieurs éléments de parenté stylistique avec les premières élévations du donjon, comme la largeur des bases de pilastres primitifs non exécutés²⁴, et la présence dans l'angle interne de la cour d'un bandeau plat – au lieu d'une corniche saillante. Cette section sud de l'enceinte s'inscrit aussi parfaitement dans la grille modulaire initiée par la duplication du carré du donjon, à raison de trois modules de côté.

Si l'hypothèse de l'enceinte carrée se vérifie, les premiers travaux d'implantation pourraient avoir démarré depuis l'angle sud selon les deux axes sud-ouest – vers l'aile de la chapelle – et l'axe sud-est – vers l'aile basse d'entrée –, ainsi que la cohérence des signes lapidaires dans cette zone le suggère (fig. 7).

Pour réaliser un tel ensemble, il aurait fallu prolonger la construction vers le nord-ouest – actuel accès au jardin – et remblayer sur environ 50 m par rapport à la façade du donjon, afin de gagner sur les bras formant le lit de la rivière et le marécage. Si cela a pu se réaliser sur le front nord-est – du côté de l'aile royale –, ce ne fut cependant pas sans encombre puisque l'on constate précisément de ce côté un retrait de 2,40 m de la distance aile royale-donjon normalement prévue selon le plan modulaire. Ce retrait est vraisemblablement imputable à la difficulté de fonder plus avant les maçonneries du château dans le marécage.

Notons enfin que l'existence d'une enceinte carrée autour d'un édifice isolé de plan centré se retrouve dans des plans légèrement postérieurs à la création de Chambord : le plan du palais d'Apolidon²⁵ dans le roman *Amadis de*

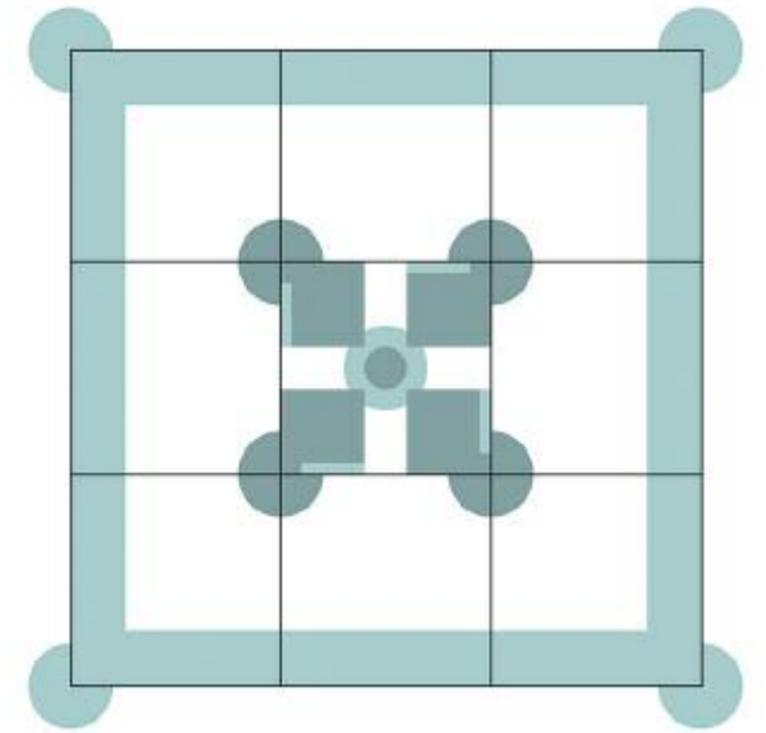


Fig. 6 | Suggestion de restitution schématique du donjon en *svastika* avec escalier quadruple, accompagné d'une enceinte supposée.

Fig. 7 | Marques de tâcheron laissées par les bâtisseurs, sur la tour sud de l'enceinte basse



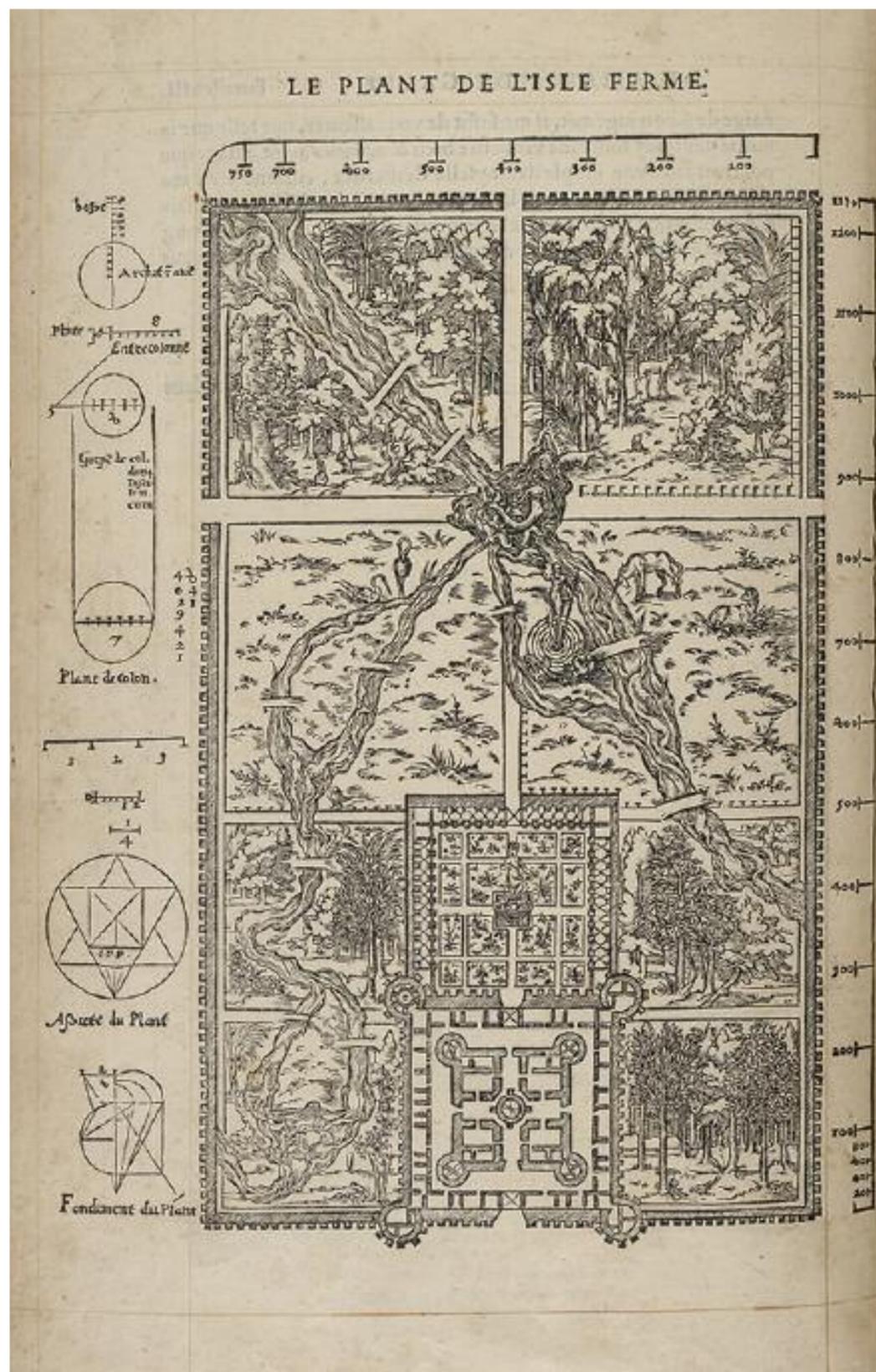
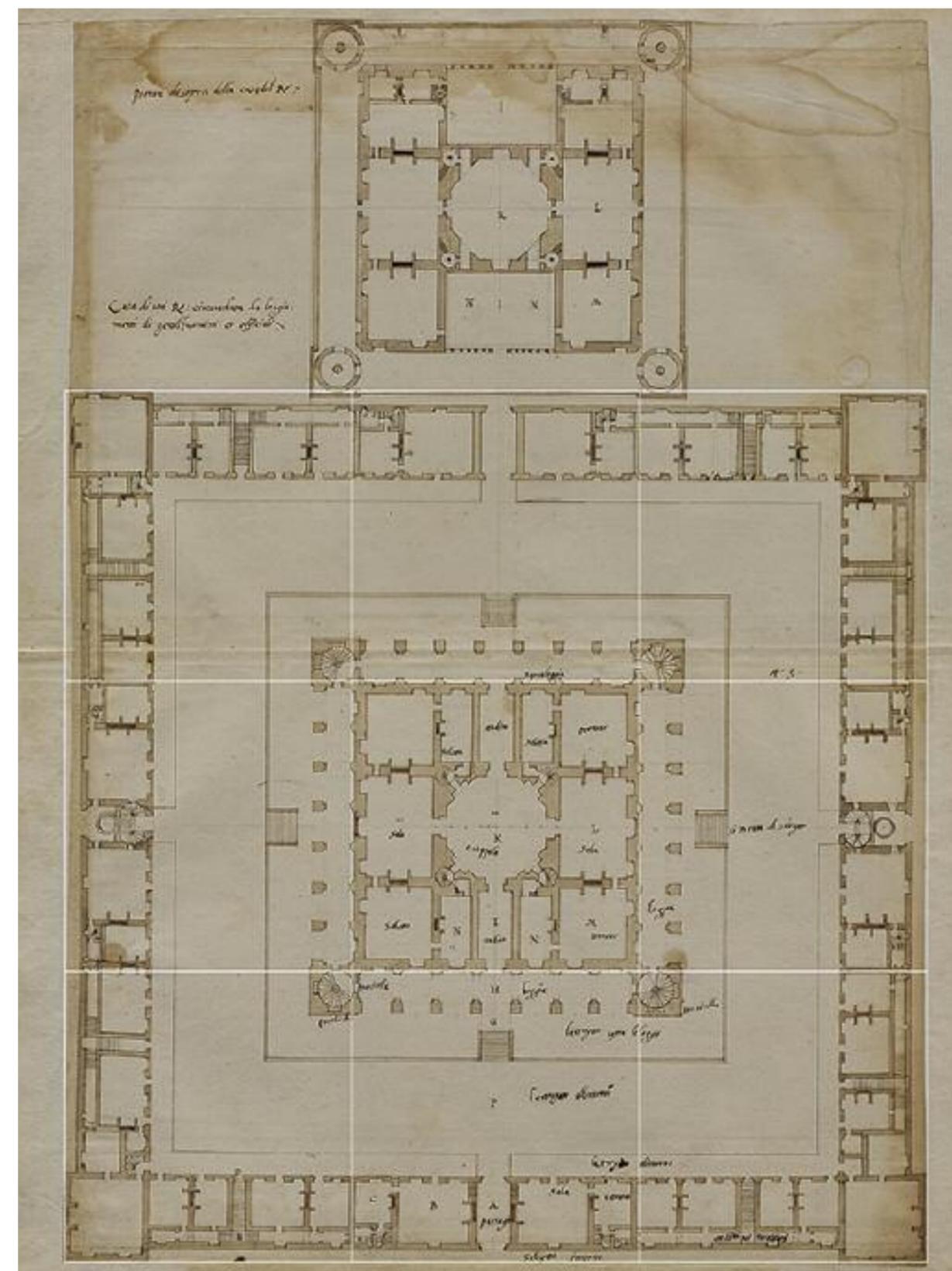


Fig. 8 | Garci Rodriguez de Montalvo et Nicolas d'Herberay des Essars
Le quatriemes livre de Amadis de Gaule:
 le plan de l'Isle Ferme et le bâtiment (fol. 3v)
 1543
 Ouvrage imprimé sur papier
 Paris, Bibliothèque nationale de France

PAGE DE DROITE :

Fig. 9 | Sebastiano Serlio
Tutte l'opere d'architettura,
 libro VI (Planche 44)
 Projet de palais royal
 Vers 1550
 New-York,
 Columbia university,
 Avery Architectural
 & Fine Arts Library

L'ensemble de l'édifice à plan centré cerné d'une enceinte carrée s'inscrit dans une grille régulière, basée sur le module du carré central



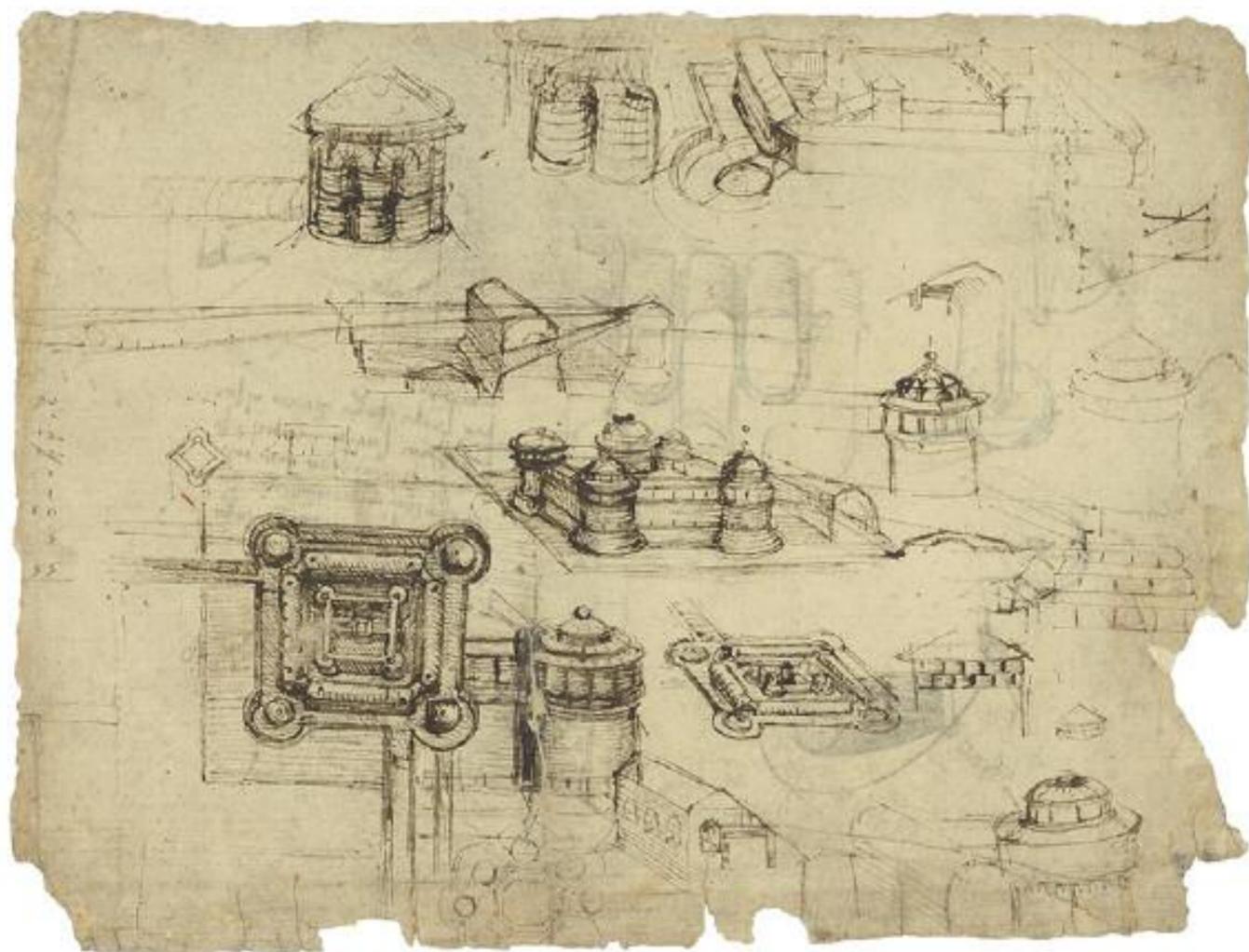


Fig. 10 | Léonard de Vinci
Codex Atlanticus: dessin
 (fol. 120v)
 Biblioteca Ambrosiana,
 Milano, Veneranda
 Biblioteca Ambrosiana-
 Pinacoteca

Gaule – roman espagnol traduit à la demande de François I^{er} en 1543 par Nicolas Herberay des Essarts –, et le plan de Sebastiano Serlio d'une « maison pour un roi » – planches XLIII-XLIV de son livre VI, vers 1550 –, dont la trame régulière est précisément la même que celle développée à Chambord (fig. 8 et 9).

Plus éloquents encore, plusieurs croquis de Léonard composent un ensemble de variations architecturales autour de cette idée. Constante

remarquable de ces différentes déclinaisons datant d'époques variées, un corps central de plan carré prend place au cœur d'une trame modulaire cernée d'une enceinte carrée concentrique, parfois bordée de douves en eau (fig. 10). À cet égard, le plan et la vue cavalière d'un palais (fig. 11) témoignent d'un intérêt marqué de Léonard pour cette disposition, qui apparaît désormais éminemment chambourdine.

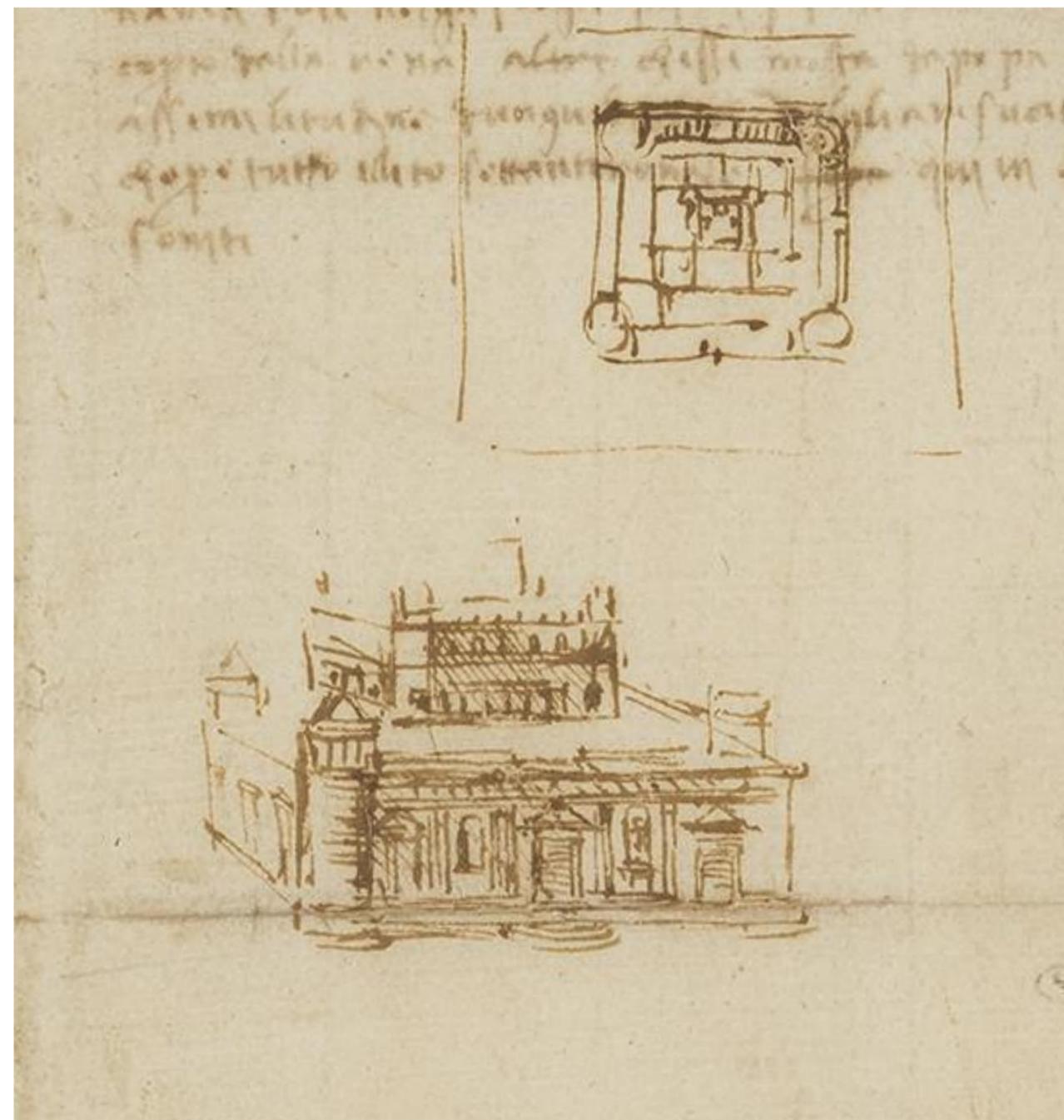


Fig. 11 | Léonard de Vinci
 Dessin
 RCIN 912591
 London, Royal Collection Trust



Fig. 12 | Vestiges de chapiteaux sur le rez-de-chaussée de l'aile de la chapelle, qui témoignent du prolongement de l'enceinte basse et de sa corniche avant l'ajout des étages.

Du plan en *svastika* au château actuel

Le grand projet royal a-t-il pu capituler devant l'ampleur des difficultés rencontrées très tôt dans la domestication du marais? En effet, renoncer à l'enceinte carrée pour adopter un format rectangulaire – qui désormais allait

inclure le donjon au lieu de le tenir à distance – peut expliquer l'abandon du plan « en *svastika* » et toute la transition depuis le projet de 1519 jusqu'à la composition actuelle. Tout d'abord, il serait devenu inenvisageable de conserver l'accès au couloir qui dessert l'escalier de fond en comble et le rez-de-chaussée de la tour nord, qui surplomberait alors le marais et la rivière de trois bons mètres. Le retournement intégral²⁶ du plan de ce canton, alors que la mise en place des fosses de latrines selon le plan primitif est pourtant amorcée, apparaît comme la seule solution de compromis. Il en résulte un changement complet de parti géométrique: le point de symétrie centrale, occupé par l'escalier au centre de toute la composition, se trouve remplacé par un axe tracé à travers le donjon et divisant tant bien que mal le nouvel ensemble, désormais encadré de part et d'autre par deux extensions jumelles.

Autre incidence de ce revirement: les portes d'accès au donjon du côté du marais ne peuvent plus être opérationnelles car elles surplombent

le niveau naturel du sol de trois bons mètres. Pourtant, l'adoption du plan articulé avec une enceinte rectangulaire conduit nécessairement à donner un axe majeur au donjon. De fait, il est envisagé que les accès principaux soient précédés d'un portique à terrasse²⁷ (fig. 12) tandis que les accès latéraux, initialement prévus avec triple porte, finissent par se réduire à une seule, encadrée de deux fenêtres²⁸.

Enfin, la dernière conséquence de l'abandon de la plateforme carrée est la reprise du parement grossier des fondations du front nord-ouest du donjon. Effectivement, il devient nécessaire d'appareiller convenablement cette partie du soubassement, désormais autant exposé aux flux d'eau des crues qu'à la vue de tous. Cette reprise signe définitivement l'abandon du projet d'un donjon en *svastika* placé au centre d'une vaste enceinte qui était vraisemblablement composée à l'origine d'un simple rez-de-chaussée couvert en terrasse, comme le laissent à penser les vestiges de chapiteaux sur le rez-de-chaussée de l'aile de la chapelle (fig. 13), qui témoignent du



Fig. 13 | Les pierres d'attente au-dessus des portes d'entrée sud-est (et nord-ouest) témoignent d'un projet de portique à terrasse pour monumentaliser le nouvel axe.

1 J.-S. Caillou & D. Hofbauer, *Chambord, l'oeuvre ultime de Léonard de Vinci?*, Dijon, Fatou, 2016. 2 Recherches menées de 1994 à 2007 dans le cadre du Programme archéologique Caillou & Hofbauer: www.chambord-archeo.com 3 J.-S. Caillou, D. Hofbauer, É. Johannot, E. Roy, *Un tourbillon nommé Chambord*, Archives départementales du Loir-et-Cher, 1994, Cote CR.932. 4 M. Ranjard, « Contribution à l'étude du plan de Chambord », *Monuments historiques de la France*, Juillet-septembre 1973, p. 30-39. 5 Andrea Palladio, *I Quattro libri dell'architettura*, Venezia, 1570. 6 F. Lesueur, « Les dernières étapes de la construction de Chambord », *Bulletin monumental*, t. CIX, 1951, p. 7-8. 7 J. Martin-Demézil, « Chambord », *Congrès archéologique de France*, 189^e session, 1981, Blésois et Vendômois, Société française d'archéologie, 1986, p. 20 et 73. Toutefois, l'auteur exprime une idée contradictoire un peu plus loin (Martin-Demézil, 1986, p. 41): « La plate-forme devant recevoir en adjonction des communs et une chapelle avait dû être établie dès l'origine, sol de lagune à stabiliser, quadrillage régulier du quadrilatère inscrivant le château en son axe ». 8 M. Chatenet, *Chambord*, Éditions du patrimoine, 2001, p. 107 et p. 123. De son côté, Simon Bryant préfère expliquer le changement de plan par la présence hypothétique de vestiges médiévaux, plutôt que par la perturbation engendrée par l'adjonction de la galerie menant à l'aile royale. Pour cette même raison, il date des années 1520 les fondations des premiers murs de refend qu'il a fouillées

dans l'enceinte basse. (« Le château de Chambord (Loir-et-Cher) – Un monument trop (peu) regardé », dans *Medieval Europe*, 4^e Congrès international d'archéologie médiévale et moderne, actes du colloque (Paris, 3-8 septembre 2007), p. 4 et fig. 5 (disponible en ligne) et S. Bryant, « De nouveaux regards sur le château de Chambord: l'apport des fouilles archéologiques depuis dix ans », in *Châteaux en Val de Loire, chantiers et découvertes*, Presses universitaires François Rabelais, 2016, p. 63 et fig. 7, d. 9 M. Chatenet 2001, *op. cit.*, p. 106. 10 É. Johannot, *Nouvelles observations à Chambord*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Guillaume, CESR Tours, 2001, p. 83. 11 É. Johannot 2001, *op. cit.*, p. 82-83: « Les reprises concernent les assises 1 et 4 (reprises des moulures pour qu'elles se prolongent uniformément sur la courtine) et les assises 8 et 10 caractérisées par un chaînage peu profond et l'ajout d'un petit bloc de raccord à droite. À partir de l'assise 11, les chaînages semblent d'origine et non plus forcés. Le placage apparaît clairement à l'assise 6 où la moulure de la courtine s'appuie sur un pilastre de la tour, ce qui impliqua de compléter la moulure au mortier dans sa partie inférieure pour qu'elle arrive au contact de la tour. » 12 É. Johannot 2001, *op. cit.*, p. 82: « Cette reprise parfaite due à l'intégration du pilastre n'a pas été vue par J. Martin-Demézil 1986, p. 43: « La liaison, au rez-de-chaussée, du donjon et des grandes piles portant la façade externe des galeries occidentales sur les arches en plein cintre parfaitement régulières s'effectue sans trace de

reprises » ». 13 Un nettoyage serait nécessaire pour vérifier les chaînages des assises supérieures recouvertes de lichen. J. Martin-Demézil 1986, *op. cit.*, p. 59, note 38, avance à tort que tous les talutages ont été refait en 1685, ce qui est contestable: on n'aurait pas gardé les vestiges des balcons en encorbellement sur la tour de la Chapelle. Ceux-ci ont été arasés sur un même niveau dans la douve est, qui était restée en eau. Les blocs qui ont été changés portent des petites excroissances facilitant leur préhension, que l'on retrouve aussi quasi systématiquement sur les blocs du pont et des chaînages en harpe des murs des jardins. Le passage de tuyaux d'écoulements de la cour dans les douves par Desbois en 1882 n'a pas affecté les chaînages (Louis-Victor et Victor Desbois Père et fils, *Chambord, notice sur les travaux de restauration exécutés au château de 1882 à 1894*, Paris, Firmin-Didot, 1894, p. 11). De même, les restaurations entreprises avant la remise en eau n'ont pas concerné les assises inférieures (cf. J. Martin-Demézil 1986, *op. cit.*, p. 50, fig. 31). 14 Cf. É. Johannot 2001, *op. cit.*, p. 18. Une reprise en sous-œuvre du talus est tout à fait envisageable puisqu'elle avait été programmée par Jules Hardouin-Mansart, dans un devis de 1684 qui semblait ignorer leur existence, sans doute dissimulée par des remblais dans les douves. Cf. J. Martin-Demézil 1986, *op. cit.*, p. 100, note 56 et M. Chatenet 2001, *op. cit.*, p. 257 pour une transcription du texte. 15 J. Martin-Demézil, 1986, *op. cit.*, p. 31 et M. Chatenet, 2001, *op. cit.*, p. 54. 16 S. Bryant 2016, *op. cit.*, p. 64-69, fig. 11.

17 S. Bryant, 2007, *op. cit.*, p. 70-78 18 La fausse braie désigne le terre-plein et son mur de soutènement qui bordent la douve. 19 J. Martin-Demézil 1986, *op. cit.*, p. 6, fig. 4. 20 Prise par Patrick Ponsot 21 S. Bryant *et al.* 2007, *op. cit.*, p. 3, fig. 3-5. 22 M. Chatenet, 2001, *op. cit.*, p. 170, fig. 169 23 S. Bryant 2016, *op. cit.*, p. 86-94. 24 S. Bryant, 2007, *op. cit.*, p. 79-84 et S. Bryant, 2010, *op. cit.*, p. 38-40 et p. 62-67 25 Visiblement inspiré par Chambord, comme le notait Jean Martin-Demézil, 1986, *op. cit.*, p. 48 26 Ou presque, car les fenêtres de la grande pièce de la tour nord ne sont étrangement pas inversées pour être en symétrie de celles de la tour ouest, sans qu'on puisse en expliquer la raison. Peut-être est-ce un ultime clin d'œil au plan en *svastika*, pourtant abandonné à ce stade? 27 Les amorces de maçonneries sont toujours en place, particulièrement saillantes sur la façade sud-est. Pour la façade nord-ouest, la question se pose d'un éventuel perron couvert d'un portique, voire d'un embarcadère tel que le suggère Jacques Androuet Du Cerceau. Rien ne se fit et l'on ne prit curieusement pas la peine d'effacer les départs de pierre. 28 Les gonds originaux des portes devenues fenêtres sont encore visibles dans les maçonneries. Du Cerceau les représente déjà ainsi transformées en 1576 dans le *Premier volume des Plus Excellents Bastiments de France*. 29 É. Johannot 2001, *op. cit.*, p. 56 et p. 104.



Fig. 14 | Suggestion de restitution du donjon de 1519, avec l'évocation d'un projet d'enceinte carrée (l'aménagement de l'enceinte est fictif). Image par Axyz 3D.